

Communiqué de presse

Lundi 26 octobre 2020

Couvre-feu en Île de France : adaptation de l'offre de transport à partir de 21 h

Depuis la mise en place du couvre-feu entre 21h et 6h décidée par le gouvernement, Île-de-France Mobilités a fait le choix de maintenir l'offre de transport à 100% sur l'ensemble de l'Île-de-France afin de laisser le temps aux Franciliens de s'organiser. Au regard du très faible trafic constaté cette semaine, et après avoir consulté les associations de voyageurs, Île-de-France Mobilités a demandé aux opérateurs de transport (RATP, SNCF et Optile) de procéder à des adaptations de service, conformes aux préconisations des associations :

- **L'amplitude horaire d'ouverture demeure inchangée pour ne pas pénaliser les Franciliens ayant l'obligation de se déplacer tôt le matin ou tard le soir ;**
- **L'offre de transport sera maintenue à 100 % de l'ouverture jusqu'à 21h ;**
- **Des renforts ponctuels d'offre entre 20h et 21h sur certaines lignes en fonction de l'affluence constatée ;**
- **Une adaptation de l'offre de transport sera mise en place, à partir de 21h, à la fin de service dès le mercredi 28 octobre afin de tenir compte de la très forte réduction du nombre passagers.**

Données de trafic pour la semaine du 17 au 24 octobre :

- Moyenne de fréquentation sur la journée de 68% par rapport à la normale (+ou- 5% selon les lignes) ;
- Avant 6h, le trafic est de 70% par rapport à la normale ;
- Entre 20h et 21h, il n'y a pas de surcroît de trafic par rapport à la normale, sauf exceptions ;
- Après 21h, le trafic est de 13% par rapport à la normale et chute à presque 0 après 23h.

A partir du mercredi 28 octobre :

- Pour faire face aux situations de surcroît de trafic entre 20h et 21h, les lignes de métro 4, 7 et 13 seront renforcées sur ce créneau horaire ; les autres lignes ne présentent pas, à ce stade, de surcroît de trafic, mais restent sous surveillance et seront renforcées si nécessaire ;
- A partir de 21h, l'offre du métro sera réduite à environ un métro sur deux dans la limite de 20 minutes de temps d'attente ;
- La fréquence des lignes de bus les plus fréquentées et des lignes desservant les hôpitaux reste inchangée. Pour les autres lignes, la fréquence sera réduite à 1 bus sur 2, dans la limite de 30 minutes maximum entre chaque bus, et en veillant aux correspondances avec les métros et les trains ;
- Pour les trains et RER, l'offre sera réduite à 1 train sur 2, sauf pour les lignes où le temps d'attente est supérieur ou égal à 30 minutes en période normale. Les correspondances seront également maintenues.

Le niveau d'offre de transport sera analysé quotidiennement et pourra être adapté en fonction de la fréquentation et notamment après les vacances scolaires, afin de s'assurer de ne pas pénaliser les voyageurs contraints de prendre les transports en commun pendant le couvre-feu.

Par ailleurs, les vendredis et samedis, les métros et tramways termineront leur service à 1 heure du matin (comme en semaine) au lieu de 2h du matin, à compter du 23 octobre. Cette mesure de prolongement d'une heure, dont l'objectif est d'inciter les Franciliens à sortir plus longtemps, n'a plus lieu d'être en période de couvre-feu.

Communiqué de presse

Lundi 26 octobre 2020

Détails par mode à partir de 21h :

Réseau métro :

- Renfort des métros entre 20h et 21h sur les lignes 4, 7 et 13 (et sur les autres lignes selon l'évolution du trafic et si nécessaire) ;
- Amplitude horaire inchangée (5h30 – 1h du matin) ;
- 1 métro sur 2 progressivement à partir de 21h ;
- Arrêt des métros le week-end à 1h du matin.

Réseau RER et lignes Transilien :

- Amplitude horaire inchangée (5h – 1h) ;
- 1 train sur 2 par branche à partir de 21h, sauf pour les lignes où le temps d'attente est supérieur ou égal à 30 minutes en période normale, ce qui aura pour effet de ne modifier que les lignes suivantes :
 - o Sur la ligne A, à partir du 2 novembre, offre de 30 min sur les branches et de 15 min dans le tronçon central (maintien de la fréquence Cergy à 2 trains / heure mais terminus partiel La Défense pour un train sur 2) ;
 - o Sur la ligne B, à partir du 28 octobre, un train toutes les 30 min sur la branche sud (St Remy), intervalle de 15 min sur la branche de Robinson et allègement de la seule desserte d'Aulnay (-40%) ;
 - o Sur la ligne E, un train toutes les 30 minutes sur la branche Haussmann Saint-Lazare Chelles.

Bus :

- 50% à partir de 21h00 avec intervalle maximum de 30 minutes ;
- 100% pour les lignes desservants les hôpitaux ;
- Amplitude horaire inchangée ;
- Bus en grande couronne : offre à 50% uniquement à partir de 22h pour assurer les correspondances avec les trains et les RER.

Tramways :

- Réduction progressive à partir de 21h00 pour les avec intervalle maximum de 30 minutes
- Amplitude horaire inchangée :
 - o T1 : maintien à 100% / hôpital Avicenne
 - o T2 : maintien à 100% / hôpital de Nanterre (Victor Basch), Foch (Suresnes) et Gabriel Péri (secteur Colombes)
 - o T3a : 3 trains sur 4 (20 minutes) / hôpital européen Georges Pompidou et Trousseau
 - o T3b : 3 trains sur 4 (20 minutes) / hôpital Robert Debré, Bichat et Trousseau
 - o T5 : 1 train sur 2 (30 minutes)
 - o T6 : 3 trains sur 4 (20 minutes) / hôpital Béchère
 - o T7 : 1 train sur 2 (30 minutes)
 - o T8 : 3 trains sur 4 (20 minutes)

Contact presse :

William Beuve-Méry : william.beuve-mery@iledefrance-mobilites.fr – 06.71.37.68.16